

ÉTUDES Horticulture



CHIFFRES CLÉS FLEURISTES DONNÉES 2023

Cette synthèse présente les principaux résultats de l'étude menée par **Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR**. Elle offre une image de la profession des fleuristes à l'issue de l'année 2023, en regroupant les données marquantes issues de deux rapports. Le premier dresse une photographie de l'activité et des caractéristiques des fleuristes en 2023. Le second s'intéresse à des sujets d'actualité qui concernent la profession, tels que la logistique et la gestion de l'eau, du plastique et les préoccupations des professionnels qui sont en lien avec ces enjeux.

Méthodologie

Les données d'enquête ont été collectées d'avril à juin 2024 selon un mode mixte online et phoning. Au total, 655 fleuristes ont répondu au questionnaire, pour un équivalent de 676 points de vente. Les traitements statistiques des informations obtenues à partir de ces questionnaires ont été analysés et résumés au sein de cette synthèse.

Les données de cadrage de la profession sont issues des statistiques de KLESIA : dénombrement des entreprises et répartition par taille.

Les résultats du rapport Chiffres Clés des Fleuristes, issus de l'enquête Xerfi Specific, ont été systématiquement redressés par taille d'entreprises pour être représentatifs de l'ensemble des 7 692 entreprises du secteur des Fleuristes (pondérations basées

sur la répartition des entreprises issues des statistiques KLESIA).

Rupture de série des données KLESIA

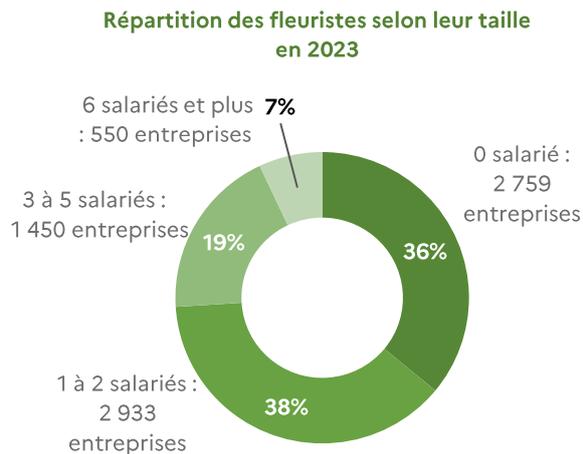
Suite à un changement de logiciel, KLESIA a corrigé le nombre d'entreprises n'employant aucun salarié en 2022 : 2 424 unités dénombrées en 2022 et 2 759 en 2023 contre 8 075 en 2020. Ceci engendre des ruptures de séries sur les historiques. Dans le détail, les données sont analysées pour chaque strate de taille d'entreprise et sont ensuite pondérées au poids réel de chaque strate pour obtenir une estimation globale. La grande modification des coefficients de pondération a donc un impact significatif sur les résultats du total de la profession. À ce titre, les comparaisons avec les années précédentes sont rendues difficiles.

	Nombre d'entreprises		
	KLESIA 2020	KLESIA 2022	KLESIA 2023
0 salarié	8 075	2 424	2 759
1 - 2 salariés	3 534	3 003	2 933
3 - 5 salariés	1 209	1 465	1 450
6 salariés et plus	407	568	550
Ensemble	13 225	7 460	7 692

Dénombrement et caractéristiques des fleuristes

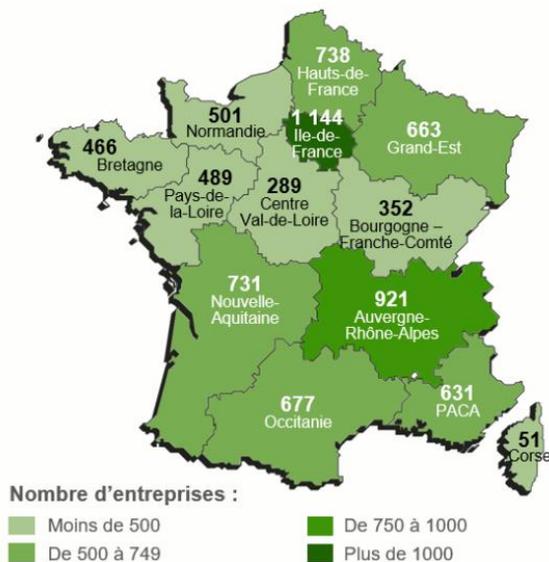
Dénombrement et taille d'entreprise – Données KLESIA 2023

En 2023, KLESIA recense 7 692 fleuristes en France, dont 38 % sont des entreprises de 1 à 2 employés et 36 % n'ont aucun salarié.



Source : KLESIA

Répartition des entreprises par région



Source : KLESIA

Caractéristiques des entreprises – Données Xerfi Specific 2023

En 2023, l'ancienneté moyenne des entreprises est de 15 ans et augmente avec la taille du fleuriste, allant de 13,5 ans pour les fleuristes sans salarié à 21 ans pour les fleuristes de 6 salariés et plus.

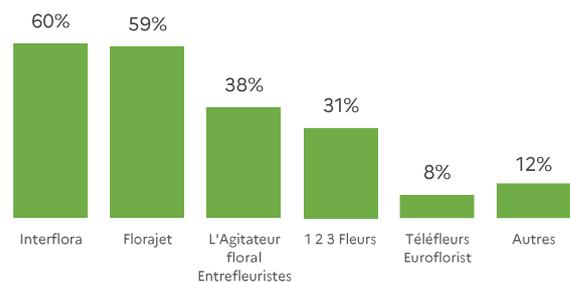
4 % des fleuristes opèrent sous franchise, tandis que 69 % collaborent avec les chaînes de transmission florale. Près d'un fleuriste sur trois (30,5 %) adhère à un autre type de réseau.

65 % des entreprises ont un site Internet, dont 53 % sont des sites vitrines et 47 % sont des sites de vente en ligne. De plus, 85 % des fleuristes ont une présence professionnelle sur les réseaux sociaux, essentiellement sur Facebook et Instagram, publiant à un rythme hebdomadaire dans la moitié des cas.

Chaines de transmission florale en 2023

(% de fleuristes concernés)

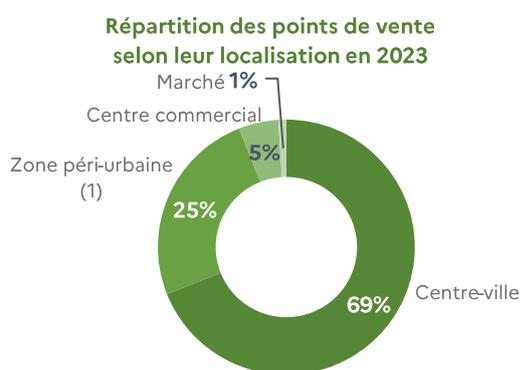
Source : Xerfi, pour VALHOR et FranceAgriMer



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

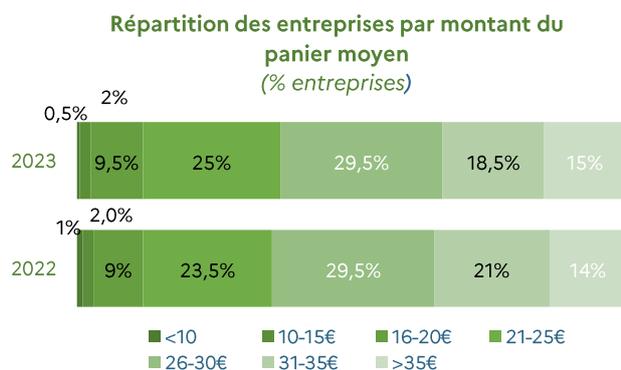
Présentation des points de vente

Concernant leur localisation, selon les communes d'abord, celles de moins de 10 000 habitants, qui représentent 97 % des communes françaises (source INSEE), abritent 48,6 % de la population française, mais 59 % des fleuristes. Selon les zones maintenant, près de sept points de vente sur dix (69 %) sont situés en centre-ville, et un quart en zone péri-urbaine (sortie de ville et îlot de plusieurs commerces). Les 6 % restants sont répartis entre centre commercial (5 %) et marchés (1 %).



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

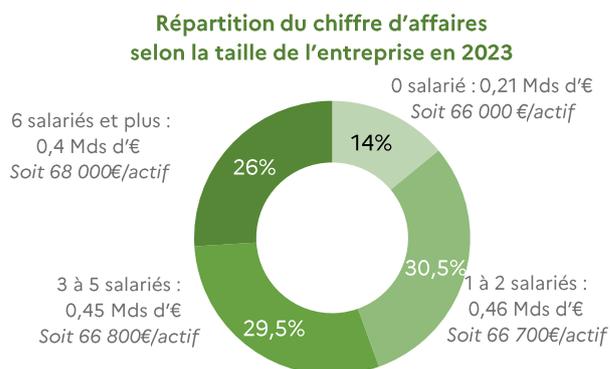
En 2023, le panier moyen restait inférieur à 30 € dans 66,5 % des points de vente, une part légèrement supérieure aux 65 % observés en 2022.



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Chiffre d'affaires des fleuristes

En 2023, les 7 692 fleuristes ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,52 Md€. Ce chiffre d'affaires provient à 30,5 % des entreprises de 1 à 2 salariés, 29,5 % des fleuristes de 3 à 5 salariés et 26 % des fleuristes de 6 salariés ou plus. Les fleuristes sans salariés représentent 14 % du CA de l'année.

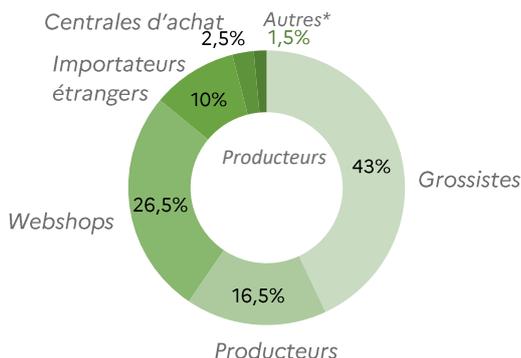


Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Regroupant la plus grande part de fleuristes (15 %), l'Île-de-France est également la région générant la plus forte part de chiffre d'affaires en 2023 (15,5 %). La région Nouvelle-Aquitaine se distingue par une concentration légèrement plus faible (9 % des fleuristes) tout en étant la deuxième région générant le plus gros chiffre d'affaires (14 % du CA global). L'Auvergne-Rhône-Alpes vient ensuite, avec 12 % des fleuristes et 12,5 % de chiffre d'affaires générés.

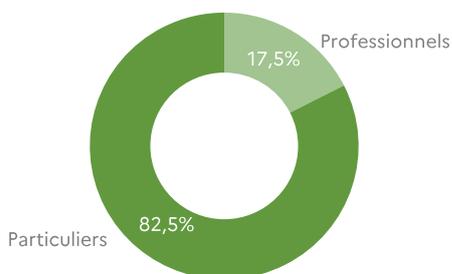
Sur les deux dernières années, les fleurs coupées dominent les ventes et génèrent en moyenne 55 % du CA. Un tiers des ventes de fleurs coupées provient des bottes de fleurs coupées, contribuant à plus de 20 % du CA total. Les bouquets ronds ou préparés représentent quant à eux plus de 15 % des ventes globales.

Achats de végétaux selon le type d'approvisionnement en 2023



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Répartition du CA selon le type de client



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Les clients restent majoritairement des particuliers, pour 82,5 % du chiffre d'affaires. Les achats s'effectuent quant à eux principalement auprès de grossistes (43,5 %) et de webshops (26 %).

Parmi les différentes prestations proposées par les fleuristes, le click & collect concerne trois entreprises sur quatre et génère 4,5 % du CA en 2023. La quasi-totalité des fleuristes proposent la livraison à domicile (96 %), pour un total de 16 % du chiffre d'affaires.

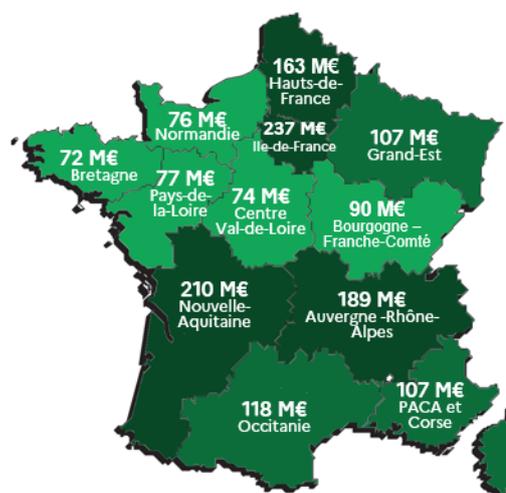
Les chaînes de transmission florale génèrent quant à elles 11,5 % du chiffre d'affaires.

	Part des entreprises concernées	Part du CA généré
Livraison à domicile	96%	15%
Click & collect	75%	4,5%
Vente de végétaux français	90%	14%
Vente de végétaux labellisés Fleurs de France	62%	6%
Chaînes de transmission florale	69%	11,5%

Source : Xerfi, pour VALHOR et FranceAgriMer

La vente de végétaux français, proposée par neuf fleuristes sur dix, génèrent 14 % du CA, et celle de végétaux labellisés Fleurs de France (proposée par 62 % des entreprises), 6 % du CA.

Répartition du CA par région



Chiffre d'affaires HT :

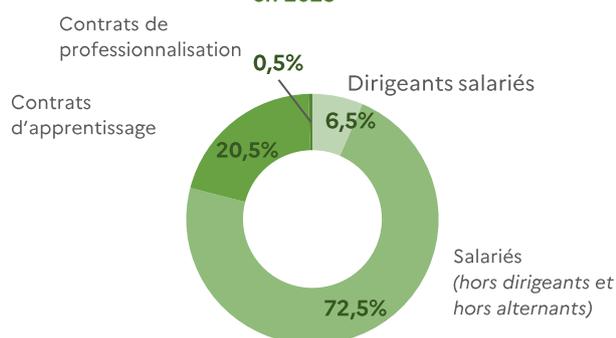


Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Effectifs des fleuristes

Les 7 692 entreprises du secteur comptent près de 23 000 actifs (22 938 précisément) au 31 décembre 2023, dont près des deux tiers (14 638 précisément) sont salariés. Les contrats en alternance représentent plus d'un salarié présent en fin d'année 2023 sur cinq.

Répartition des salariés selon leur statut en 2023



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Évolution des salariés de 2013 à 2023



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Évolution des actifs

(salariés et non salariés) de 2013 à 2023



Source : Xerfi, pour VALHOR et FranceAgriMer

La grande majorité des entreprises (près des trois quarts d'entre elles) sont dirigées par des femmes en 2023. Les dirigeants d'entreprise ont en moyenne 48,5 ans. La question de la transmission d'entreprise va devenir un enjeu de taille pour un nombre élevé de dirigeants : environ un quart d'entre eux ont entre 55 et 64 ans et un sur dix ont au moins 65 ans.

Pyramide des âges des dirigeants en 2023 (% dirigeants)



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

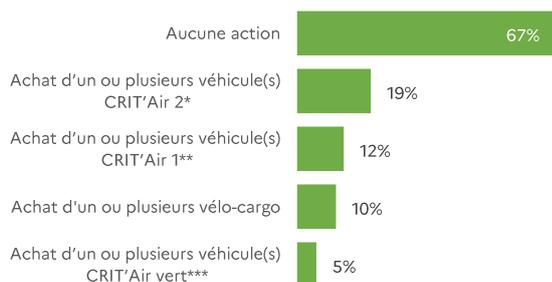
Enquête logistique - Gestion des déchets et de l'eau – Données Xerfi Specific 2023

Logistique

En 2023, les trois quarts des fleuristes utilisent des véhicules utilitaires légers dans le cadre de leur activité professionnelle, et un intervenant de la profession sur quatre se sert de son véhicule personnel à titre professionnel.

Pour effectuer leurs livraisons, ils sont 18 % à faire appel à un ou plusieurs prestataires.

Actions à réaliser dans les 2 prochaines années pour y accéder (% d'entreprises concernées – plusieurs réponses possibles)



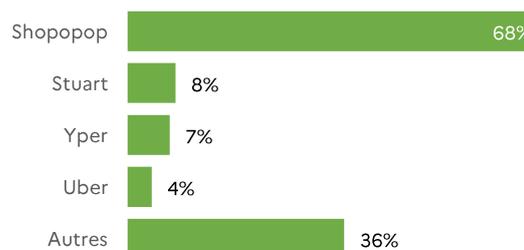
Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a établi en 2019 les "Zones à Faibles Emissions – mobilité" (ZFE-m) pour limiter la pollution dans les villes en autorisant uniquement les véhicules les moins polluants, définis par le certificat "Crit'Air". En 2023, ce concept est connu de 20 % des fleuristes, 11 % le maîtrisant précisément.

Environ 9 % des fleuristes sont touchés par les Zones à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m). Parmi eux, près d'un quart envisage d'opter pour des véhicules électriques et une part comparable, pour des véhicules bio-essence. Dans les deux prochaines années, une entreprise sur trois prévoit d'ajuster sa logistique. Celles qui ne prévoient pas de changement incluent

celles pouvant circuler dans les ZFE-m avec leur logistique actuelle, évitant donc toute adaptation. Des entreprises envisagent également l'acquisition de véhicules CRIT'Air 2 (19 %), CRIT'Air 1 (12 %), de vélo-cargo (10 %) ou CRIT'Air vert (5 %).

Principaux prestataires cités par les entreprises (% d'entreprises concernées)



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Gestion des déchets

Presque tous les fleuristes (95 %) vendent des plantes en pot en 2023. La gestion des déchets engendrés par ces ventes dépend cependant du type de déchet considéré :

- **La déchetterie, l'appel à un collecteur privé avec tri préalable et les ordures classiques** ressortent comme les trois premières solutions de gestion de déchets des fleuristes, quel que soit le type de déchet.
- Dans le cas des plaques de transport en plastique de plantes en pot, le retour au grossiste est également utilisé (19 % des entreprises).
- Les poteries horticoles en plastique sont réutilisées par 15 % des entreprises.

Déchets papiers

étuis, films et housses

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Déchets en carton

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Mouse Florale

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Déchets verts

issus d'invendus, de fabrication de bouquet

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Poteries horticoles en plastique

godets, pots, jardinières, coupes...

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Déchets plastiques

étuis, films et housses

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



Plaques de transport en plastique de plantes en pot

(en % d'entreprises – plusieurs réponses possibles)



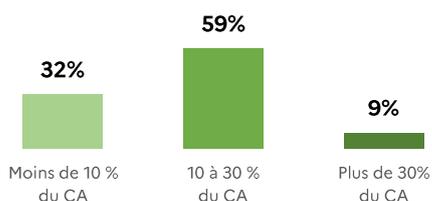
Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante :
« Etude Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR ».

Gestion de l'eau

Quasiment quatre entreprises sur cinq récupèrent l'eau de vase pour arroser leurs plantes (79 %) et 16 % ont mis en place un système de récupération d'eau de pluie. 28 % utilisent des traitements pour leurs fleurs coupées, dont deux tiers uniquement en magasin : le reste est divisé entre une utilisation réservée au consommateur (29 %) et une utilisation mixte (4 %).

En 2023, 8 % des fleuristes étaient concernés par des arrêtés préfectoraux sur l'usage de l'eau. Ces arrêtés ont impacté le chiffre d'affaires de plus de la moitié de ces entreprises (55 %), entraînant des pertes comprises entre 10 et 30 % pour la majorité d'entre elles (59 %).

Impact ressenti des arrêtés préfectoraux sur le CA



Source : Xerfi Specific, pour VALHOR et FranceAgriMer

Préoccupations des fleuristes

L'enquête a révélé des préoccupations communes parmi les fleuristes :

- Des préoccupations économiques (concurrence, prix des fournisseurs, inflation, charges, ...).
- Des préoccupations écologiques (gestion des déchets, changements climatiques,...)
- Des préoccupations liées à la communication, la réglementation et aux difficultés de recrutement.

Rédaction : Xerfi Spécific / VALHOR / FranceAgriMer



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante :
« Etude Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR ».